

La vie au temps du Covid-19

N°160 avril 2020 - 250 fctfp

le pays

magazine

Municipales
**Un premier tour
sous le déluge**

Tribunal
**Une audience
de rentrée
à Koohnê**

**Une expo signée
Meno Poithily**

**Le silence
d'un regard**

CORONAVIRUS

Covid-19



Les coronavirus provoquent des maladies allant d'un simple rhume à des pathologies plus sévères. Un nouveau coronavirus à l'origine d'infections pulmonaires a été détecté en Chine.

SYMPTÔMES



Fièvre



Toux



Difficultés respiratoires

TRANSMISSION



Moins d'un mètre



Mains contaminées

PRÉVENTION



Minimum 20 sec.



Utilisez un gel hydroalcoolique

Restez à distance des gens malades



1 MÈTRE

Toussez ou éternuez dans votre coude



Jetez immédiatement après usage



Si vous avez des questions,
N° VERT GRATUIT :
8h – 16h30 jours ouvrables*

05 02 02

* En dehors de ces horaires, laissez-nous un message.

Sommaire

Le pays n°160 avril 2020

> Le magazine Le Pays est disponible en kiosque à Nouméa et sur abonnement partout dans le monde !

Vous désirez recevoir Le Pays chaque mois, abonnez-vous :
Le Pays, B.P. 350, 98833 Voh (Vook), en joignant votre règlement (2 750 FCFP pour 11 numéros).
Pour la métropole : 47 euros ou 5 500 FCFP



04

> 04

Actualités

La vie au temps du Covid-19



© Romaric Néa

> 14

Culture

Les centres culturels ouvrent leur saison

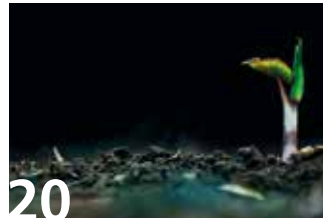


16

> 16

Environnement

L'installation de stockage des déchets de VKP sur les rails



20

> 20

Portfolio

Le silence d'un regard : une exposition de Meno Poithily



26

> 26

Économie

« Le bio, c'est l'avenir ! »



32

> 32

Sports

Les éducateurs sportifs en action

Le pays n°160 avril 2020
magazine

ISSN 1778-9389
Publication mensuelle Province Nord
Éditée par Cordyline.com Société d'édition
B.P. 350 - 98833 Vook (Voh)
Directrice de la publication : Sabine Jobert
Tél. : 75.35.74

Email : lepays@canl.nc
Rédaction : Sabine Jobert
Ont collaboré à ce numéro : Samuel Bernard, avocat à Koohné, équipe du Centre mère-enfants, ALK.
Crédits photos : Meno Poithily, Romaric Néa, Groupement d'employeurs Nord Sport et loisirs,

Lady Pouye (DDEE), Sabine Jobert.
Photo de couverture : Meno Poithily
Maquette et mise en page : CléoCréations - Poindimié
Impression : Artypo

Le geste du mois

Eco Citoyen!



RÉDUIRE NOS DÉCHETS, POURQUOI ?

Produire moins de déchets, c'est préserver les matières premières utilisées dans la fabrication des objets. C'est aussi limiter les émissions de gaz à effet de serre et agir sur le réchauffement climatique. **PROTÉGEONS LA PLANÈTE !**

Il y a 40 ans, nos parents produisaient deux fois moins de déchets qu'aujourd'hui. Les emballages et le jetable ont peu à peu envahi notre monde. Ses ressources ne sont pourtant pas infinies. **ÉCONOMISONS-LES !**



Réduire ses déchets, cela signifie mieux consommer et moins gaspiller. **C'EST DONC BON POUR NOTRE PORTE-MONNAIE !**

ENSEMBLE, METTONS NOS POUBELLES AU RÉGIME !

JE COMPOSTE LES ÉPLUCHURES ET LES RESTES DE CUISINE

GESTE N° 4

COMPOSTER SES RESTES DE CUISINE, C'EST 40 KG DE DÉCHETS JETÉS EN MOINS PAR AN ET PAR PERSONNE.

Je composte dans un coin du jardin ou dans un bac les épluchures de fruits et légumes et les restes de cuisine avec des déchets verts. Je fabrique ainsi un engrais naturel et je préserve l'environnement en réduisant la quantité de déchets à transporter et à traiter.



Covid-19 : une crise inédite

Après l'annonce des deux premiers cas de Covid-19 confirmés le mercredi 18 mars, la Nouvelle-Calédonie a pris à son tour des mesures pour éviter la propagation du virus, en s'appuyant sur l'expérience de ce qui se fait ailleurs. Retour sur le début de l'épidémie, jour après jour.



Dès l'annonce des mesures de confinement, les magasins sont instantanément pris d'assaut.

Judi 19 mars, midi : le président du gouvernement Thierry Santa prend la parole devant la presse pour annoncer les mesures prises depuis la confirmation, la veille, de deux cas de Covid-19 parmi les passagers d'un vol arrivé de Sydney. Un couple de métropolitains en voyage de noces qui se retrouve finalement hospitalisé au Médipôle.

Les mesures annoncées sont la fermeture des établissements scolaires le soir même à partir de 18 heures, de tous les établissements de loisirs et de sport, des restaurants... Les magasins sont instantanément pris d'assaut. A tel point que très rapidement, des quotas sont instaurés pour éviter les pénuries : pas plus de deux kilos de riz et de pâtes par personne, six litres de lait, douze rouleaux de papier toilette...

Vendredi 20 mars : le gouvernement demande à la compagnie Aircalin de

mettre en suspens les vols internationaux à destination de la Nouvelle-Calédonie. Les personnes non résidentes en Nouvelle-Calédonie sont invitées à avancer leur retour. Les personnes qui ont débarqué sont auto-confinées à domicile ou confinées dans des hôtels de la place. Les arrivées d'avion sont suspendues le 20 mars à minuit. Un plan de rapatriement des Calédoniens bloqués dans l'Hexagone ou à l'étranger est élaboré.

A Paris, la Maison de la Nouvelle-Calédonie déconseille aux étudiants de rentrer chez eux comme le souhaiteraient certains.

Samedi 21 mars : deux nouveaux cas de Covid-19 positifs sont déclarés, portant à quatre puis bientôt cinq le nombre de cas connus.

Dès le mercredi 18 mars, les autorités coutumières de Lifou ont exigé la fermeture de l'aéroport et du port pour éviter l'introduction du virus dans

les îles Loyauté. Même les résidents des îles qui se trouvent sur la Grande terre ne sont pas autorisés à revenir chez eux.

Dimanche 22 mars : le gouvernement annonce dans l'après-midi la mesure de confinement qui va être mise en œuvre le lundi 23 mars à minuit.

Lundi 23 mars : des barrages filtrants se sont mis en place dès le dimanche et se poursuivent dans le Nord à Pouembout, Canala ou encore Poya et Néami, tribu de Koohné. Dans la nuit, les vitres de l'aéroport de Tontouta ont été brisées par des jets de pierres, ainsi que plusieurs voitures de location détériorées.

Mardi 24 mars : premier jour de confinement. Le gouvernement lors de son point de presse quotidien annonce un neuvième cas de Covid-19

positif, puis un dixième dans la soirée. Il assure ce même jour que les 15 000 tests de dépistage et les deux millions de masques doivent arriver en Nouvelle-Calédonie en début de semaine prochaine. Une stratégie de dépistage des personnes présentant des symptômes grippaux est mise au point, avec trois centres de dépistages dans le Nord à Koohné, Poindimié et Koumac.

Des mesures pour soutenir l'économie

Des mesures économiques sont annoncées avec notamment un plan de chômage partiel, des mesures de décalage du paiement des charges sociales et fiscales, des aides directes allouées par l'État et les provinces aux entreprises pour maintenir l'emploi et assurer leur trésorerie.

Une liste des commerces et entreprises autorisées à ouvrir leurs portes est diffusée par les autorités. Les activités économiques qui n'accueillent pas de public sont autorisées, avec obligation de s'assurer de mesures de distanciation entre les personnels. Chaque employé doit présenter une attestation afin de pouvoir circuler et se rendre à son travail.

En réponse à la question d'un journaliste, Christopher Gygès, porte-parole du gouvernement, indique que de la Chloroquine, médicament antipaludique actuellement testé contre le Covid-19 à l'initiative du Professeur Didier Raoult, infectiologue marseillais, a été commandée.

A Poya, des rouleurs bloquent la route principale, la RT1, demandant l'arrêt du travail dans les mines. Malgré des mesures préventives prises pour assurer la sécurité des employés, la NMC, face à l'inquiétude des coutumiers, opte pour une fermeture temporaire de ses sites miniers.

Ne pas céder à l'effolement

« Notre province participe à la Cellule de crise mise en place par le gouvernement. Elle y représente et y défend vos intérêts individuels et collectifs pour endiguer l'épidémie » indique le président de la province Nord Paul Néaoutyine dans un communiqué publié à l'annonce des mesures de confinement. « L'heure n'est pas aux polémiques ni aux règlements de compte (...) L'inquiétude est légitime mais je demande à nos populations des villages et des tribus de ne pas céder à l'effolement, de ne pas entreprendre d'actions inconsidérées ou irréfléchies, contre-productives, de ne pas ajouter de problèmes au réel problème commun, et de faire

« L'inquiétude est légitime mais je demande à nos populations des villages et des tribus de ne pas entreprendre d'actions inconsidérées ou irréfléchies, contre-productives. »

vivre au quotidien les valeurs communes de solidarité, de partage, d'entraide qui sont le fondement de notre culture. (...) Soyons à la hauteur de l'enjeu, à la hauteur de nos valeurs communes et citoyennes, soyons à la hauteur de l'avenir du pays que nous voulons pour tous. » A noter que la province Nord a commandé 500 000 masques et cinq respirateurs. Les services provinciaux tournent au ralenti, mais tout ce qui est en lien avec la santé et les soins aux personnes vulnérables reste opérationnel. ■

Editorial

Mercredi 25 mars 2020 : les informations sur le Covid-19 tournent en boucle sur les médias et les réseaux sociaux... Nous avons choisi de laisser votre magazine du mois d'avril tel que nous l'avions préparé avant le confinement, comme une petite bouffée d'air dans le flot des informations qui nous arrivent de toutes parts sur cette pandémie. Avec juste une petite rétrospective jour à jour des premiers jours de l'épidémie en Nouvelle-Calédonie.

A l'image des applaudissements qui, dans l'Hexagone, saluent tous les soirs à 20 heures le travail des soignants, nous nous associons aux remerciements adressés à tout le personnel médical, aux agents de la sécurité publique et de la sécurité civile, aux commerçants et aux travailleurs des entreprises mobilisées pour que la vie continue... Notre imprimeur notamment !

La rédaction



HYGIÈNE BIEN SE LAVER LES MAINS

POURQUOI EST-IL IMPORTANT DE SE LAVER LES MAINS



Tout au long de la journée, les microbes s'accumulent sur vos mains. Ces microbes sont responsables de maladies. Le lavage de main permet d'éviter la transmission des microbes à d'autres personnes.



COMMENT BIEN SE LAVER LES MAINS



3 Frottez vous les mains au minimum 15 secondes les doigts, les paumes, le dessus des mains et les poignets.



4 Entrelacez vos mains pour nettoyer la zone entre les doigts.



5 Nettoyez également les ongles.



6 Rincez vous les mains sous l'eau.



7 Séchez vous les mains si possible avec un essuie-main à usage unique.

À l'aide de l'essuie-main, **refermez** le robinet puis **jetez** le dans une poubelle.



2 Versez du savon dans la paume de vos mains.



1 Mouillez vous les mains avec de l'eau.



FAIS PAS LE MALIN, LAVE-TOI LES MAINS



Le premier tour des élections municipales a été maintenu le dimanche 15 mars malgré une alerte 1 liée au passage de la dépression Gretel.



Les pluies ont été abondantes et les vents violents, notamment dans certaines tribus de la chaîne comme ici à la tribu de Haut-Coulina à Hienghène (photo FB)

Les municipales sous le déluge

Le premier tour des élections municipales a eu lieu le dimanche 15 mars, à l'approche de la dépression Gretel, sous des pluies torrentielles qui sont tombées une grande partie de la journée.

Les autorités ont choisi de maintenir le premier tour des élections municipales le dimanche 15 mars, alors que le pays avait été placé en pré-alerte la veille, puis en alerte 1 pour la province Nord dès le dimanche matin à 6 heures. Une décision pas toujours bien comprise par la population qui,

dans certains cas, a dû faire face aux éléments déchainés pour aller voter. Le taux d'abstention a été relativement important avec une participation de 52,87 % des électeurs, soit un recul de dix points par rapport à 2014. Les difficultés d'accès aux bureaux de vote peuvent-elles expliquer cette faible mobilisation ? Plusieurs observateurs

ont évoqué « *un désintérêt de la population votante* », attribué par certains à la multiplication des listes. A l'échelle du pays, on notera l'entrée des indépendantistes au conseil municipal de Nouméa. Et la progression de l'Éveil océanien, notamment à Païta. ■

La prime aux sortants

Certaines listes ont emporté la majorité dès le premier tour, avec une prime aux maires sortants. Comme dans l'Hexagone, le second tour des municipales en Nouvelle-Calédonie a été reporté à une date ultérieure, en raison de l'épidémie de Coronavirus. La date du mois de juin a été évoquée.

Dans le Nord, plusieurs listes ont remporté la majorité des suffrages dès le premier tour :

A Waa Wi Luu (Houaïlou)

L'équipe de Pascal Sawa (UC FLNKS), maire sortant, est elle aussi réélue dès le premier tour avec 57,4% des voix. Une première pour Waa Wi Luu (Houaïlou), commune qui n'avait jamais reconduit un maire sortant à la tête de son exécutif.

A Pwarairiwa (Ponérihouen)

La liste du maire sortant Pierre-Chanel Tutugoro (UC FLNKS) retrouve sa place. Elle est réélue avec 51,55% des suffrages exprimés devant Athanase Naaoutchoué (UNI).

A Pouembout

Premier adjoint du maire sortant Roby Courtot qui ne se représentait pas, Yann Peraldi (Mouvement citoyen) et sa liste emportent la mairie avec 52,3 % des suffrages devant celle de Jean Naouna.

A Tuo cèmuhî (Touho)

L'équipe d'Alphonse Poinine, maire sortant (UNI), est réélue dès le premier tour avec 56,42% des voix face à celle de Donald Soekir (Union citoyenne de Touho, 43,58%).

A Dau Ar (Bélep)

La liste de Jean-Baptiste Moilou (DAU AR pour tous), maire sortant, est réélue avec une toute petite avance sur Albert Wahoulo (Identité et destin partagé).



Comme chaque année, l'année judiciaire a débuté par une audience solennelle à Koohnê. Elle était présidée pour la première fois par le juge Ravallec, président de la section détachée arrivé en septembre dernier. A sa droite, le juge Bruno Fisselier, le deuxième magistrat du Siège en poste dans le Nord.

Justice : des départs et des arrivées

Collaborateurs « invisibles » de la justice, les greffiers ont été salués pour leur dévouement à l'occasion de l'audience solennelle de rentrée de la section détachée du tribunal de première instance à Koohnê. Trois d'entre eux devraient être remplacés en septembre. Un troisième magistrat est également attendu à cette date-là.

Les greffiers sont responsables du bon déroulement de la procédure et de l'authenticité des actes établis par les magistrats au cours des procès. Certaines attributions ne relèvent que d'eux comme les procédures qui relèvent de la nationalité. Le vice-procureur Dominique Luiggi a longuement salué le travail de ces « collaborateurs invisibles » de la justice lors de l'audience solennelle de rentrée le 12 mars à Koohnê. Avant lui, le vice-président de la section détachée du tribunal de Koohnê, Yves Ravallec, avait rappelé combien la section avait progressé en termes d'effectifs au fil des années pour atteindre aujourd'hui douze personnels parmi lesquels sept greffiers.

Arrivé lui-même en septembre, le juge Ravallec a également salué le travail de ces professionnels. Il a par ailleurs indiqué que l'arrivée d'un troisième

magistrat était annoncée pour le mois de septembre prochain. Un renfort bienvenu alors que l'activité du tribunal a encore progressé (voir encadré).

« Dans un contexte où 70 à 75% de la population relève du statut coutumier, on pourrait souhaiter ne pas avoir à se démener pour qu'un assesseur coutumier vienne aux audiences » a regretté le magistrat, soulignant « un manque d'allant de leur part »... « La juridiction prend petit à petit sa place » a-t-il toutefois ajouté pour tempérer son propos.

Des audiences décentralisées

« Dans une province où les transports sont peu voire inexistantes, les audiences foraines permettent un accès au droit à tous » a poursuivi le juge Ravallec,



indiquant que la cadence des audiences foraines avait été accrue pour atteindre une par mois dans les sites de Poindimié, Koumac et Canala. « Nous aimerions augmenter cette présence et mettre en place une audience correctionnelle à Poindimié comme cela se faisait autrefois. » Une audience devrait également se tenir prochainement à Bélep, ce qui n'est pas arrivé depuis trois ans.

Un bureau d'aide aux victimes

D'importants travaux ont été menés au cours de l'année 2019 au tribunal de Koohnê avec la rénovation du



Le vice-procureur Dominique Luiggi a profité de cette audience pour saluer le travail des greffiers.



Les greffiers sont aujourd'hui au nombre de six, avec également un adjoint administratif.



Les greffiers, ces « collaborateurs invisibles » avec le Vice-procureur, Dominique Luiggi.

Étaient présents lors de cette audience de rentrée : la Commissaire déléguée pour la province Nord Marie-Paule Tourte-Trolue, le premier président de la Cour d'appel de Nouméa Gilles Rosati, le Procureur général James Juan, le président du tribunal de première instance Éric L'helgouac'h, le Procureur de la République Yves Dupas, le sénateur Gérard Poadja, le deuxième vice-président de la province Nord Yannick Slamet, le commandant de gendarmerie de Koné Sylvain Jouault, le bâtonnier du barreau de Nouméa Philippe Gillardin.

bâtiment, l'aménagement des parkings, la création d'une salle de réunion et de trois bureaux supplémentaires. L'un des bureaux sera dédié à des permanences de l'Adavi, association d'aide aux victimes. « C'est l'aboutissement d'un long travail » a souligné le juge Ravallec, précisant que ces permanences seront assurées les jours d'audience à Koohné par Julie Beurois, juriste qui tenait ces dernières années les points d'accès au droit que la province Nord finançait dans les communes. Des permanences qui devraient elles aussi reprendre. ■

Une activité qui progresse

Activité civile : 652 affaires nouvelles en 2019 (498 en 2018)

Affaires coutumières : 105 affaires nouvelles (84 en 2018)

Affaires familiales de droit commun : 99 affaires nouvelles (96 en 2018)

Affaires civiles d'instance : 149 injonctions de payer, 285 dossiers de tutelles pour des majeurs en cours, 152 décisions de tutelles pour des majeurs, 8 recours électoraux

Tribunal correctionnel et police : 970 affaires nouvelles (826 en 2018)

Application des peines : 403 personnes suivies en 2019 (contre 382 en 2018)

Tribunal pour enfants : 171 mesures nouvelles en 2019, 166 mesures renouvelées, 367 mesures en cours.

72 jugements du juge pour enfants dans le secteur pénal.

Dommmages et intérêts : comment faire exécuter une décision pénale

La réparation du préjudice subi par une victime est souvent évaluée en argent : les dommages et intérêts. Mais la personne condamnée règle rarement les dommages et intérêts de manière volontaire. C'est là que commence un autre parcours du combattant pour la victime : le recouvrement de sa créance.

Vous avez été victime et une décision du Tribunal de Police, du Tribunal correctionnel ou de la Cour d'Assises condamne l'auteur du dommage à vous indemniser de votre préjudice. Cela consiste à tenter de replacer la victime dans l'état dans lequel elle se trouvait avant le dommage en lui allouant une indemnisation qui comprend les intérêts depuis la réalisation du préjudice. Par exemple, un voleur est condamné à vous indemniser de la franchise de votre véhicule volé, après prise en charge de sa part par l'assurance. Ou encore, un auteur de violences est condamné à vous indemniser de votre préjudice corporel.

Comment récupérer cette somme ?

Voici les étapes à suivre.

- 1°) Tout d'abord, il faut demander au Tribunal copie de la décision ainsi qu'un certificat de non opposition ni appel démontrant que le jugement est définitif (après 10 jours). S'il y a appel, la décision ne peut pas être exécutée et l'affaire sera rejugée devant la Cour d'Appel de Nouméa.
- 2°) S'il n'y a pas eu appel et que le jugement est définitif, il convient de réclamer le règlement des sommes dues au condamné. Le mieux est de lui envoyer une lettre recommandée avec accusé de réception ou de s'adresser à son avocat.

3°) A défaut de paiement volontaire du condamné, vous pouvez :

- Soit saisir directement un huissier pour faire exécuter la décision de justice.

L'huissier pourra effectuer une saisie sur salaire du débiteur s'il travaille, ou une saisie de ses comptes bancaires personnels en Nouvelle-Calédonie. Les saisies de biens mobiliers ou immobiliers sont également possibles même si elles sont plus rares car plus complexes et plus onéreuses à mettre en œuvre.

Cette démarche n'est pas gratuite, renseignez-vous sur votre droit à l'aide judiciaire.

- Soit saisir directement l'un des fonds de garantie en fonction de l'infraction : vous pourrez envisager de saisir la CIVI pour les préjudice corporels (au moins 30 jours d'ITT ou 1% de taux de handicap subi par la victime) ou le SARVI dans les autres cas (préjudice matériel ou préjudice corporel léger).

La CIVI est une commission d'indemnisation des victimes qui fait intervenir le Fonds de Garantie (FGTI), qui prendra en charge l'intégralité des sommes dues à la victime avant de se retourner contre le débiteur en lui réclamant les sommes payées majorées de 20%.

Le SARVI est un Fonds d'indemnisation des victimes, qui permet d'allouer à la victime environ 120 000 XPF dans la limite de son préjudice.

Le fonds tente ensuite de recouvrer le restant des sommes dues auprès du débiteur, tel que le ferait un huissier.

Pour les victimes de la circulation, c'est l'assureur du véhicule responsable ou le FGAO (fonds de garantie des assurances obligatoires de dommages) qui interviendra et indemniser la victime.

Vous devez attendre deux mois avant d'engager toute démarche afin que la décision soit devenue définitive (une décision est définitive lorsque le délai pour exercer une voie de recours, appel, opposition, pourvoi en cassation est dépassé). Le recours doit être lancé au maximum dans un délai d'un an après la décision.

La décision de justice doit avoir été rendue contradictoirement (en présence du prévenu) ou doit lui être signifiée par voie d'huissier à personne (c'est-à-dire entre ses mains et non pas à domicile ou à mairie).

Les décisions civiles

Pour faire exécuter les décisions civiles (remboursement d'une somme suite à un prêt par exemple), les délais d'appel sont différents, et les modalités de recouvrement sont souvent limitées à l'exécution par voie d'huissier de justice. ■

**Rubrique proposée
par Maître Samuel Bernard,
Avocat à la Cour, Koné**

HYGIÈNE BIEN SE LAVER LES MAINS

50 %

des hommes
se lavent les mains
après avoir utilisé
les toilettes

75 %

des femmes se lavent
les mains après avoir
utilisé les toilettes

1 000 000

de décès par an pourraient être
évités si tout le monde se lavait
régulièrement les mains

15''

c'est le temps minimum
recommandé pour
un lavage efficace
des mains

Le lavage
permet d'éviter
la transmission des
microbes à d'autres
personnes

20 %

des gens se
lavent les mains
avant de
manger

Un bon
lavage de mains
exige du savon.
Se laver les mains
simplement
à l'eau ne
suffit pas

80 %

des maladies infectieuses
courantes (rhume, grippe)
se propagent par
les mains

**FAIS PAS LE MALIN,
LAVE-TOI
LES MAINS**

30 %

des gens ne
se lavent pas les mains
après avoir utilisé
les toilettes dans
les aéroports



Dans nos communes...

Pour exercer les compétences qui sont les leurs, les communes peuvent décider de confier une partie de leurs missions à une autre collectivité. C'est le cas de la commune de Vook (Voh) qui délègue par convention l'instruction de ses dossiers d'urbanisme à la province Nord. Suite de notre dossier sur les services communaux.

Pour accueillir l'usine du Nord sur son territoire, la commune de Vook (Voh) a été amenée à créer un service urbanisme. Romuald Diéméné est en le responsable, avec une assistante, Sonia Thydjepache. « *L'arrivée de l'usine, c'était un géant qui faisait son entrée dans notre petite commune, il a fallu se préparer* » souligne le responsable du service, service créé dès 2001-2002. Formé en droit et originaire de la commune, Romuald s'est impliqué dans le fonctionnement du service dès sa création. « *Il fallait suivre tous les dossiers d'enquête, le suivi administratif, le suivi réglementaire... et accompagner la mise en place du schéma d'aménagement de la zone. Nous avons été soutenus par la Cellule Koniambo, cellule qui est devenue par la suite la SAEML VKP.* » A cette date-là, la commune n'exerçait pas la compétence urbanisme. « *La commune avait mis en révision son Plan d'urbanisme directeur. Le zonage, la destination du foncier allaient être modifiés par l'implantation de l'usine.* »

Le PUD approuvé en 2015

La décision de construire l'usine sur la presqu'île de Vavouto a été définitivement arrêtée en 2007-2008. Le Plan d'urbanisme directeur (PUD) de Vook (Voh) a été approuvé en 2015. « *A cette date-là, la commune a récupéré la compétence de l'urbanisme. Nous avons apprécié de travailler avec les services provinciaux, qui ont un service juridique, un service environnement... L'exécutif communal a fait le choix de confier l'instruction de tous les dossiers d'urbanisme à la province Nord à travers une convention. Mais c'est le maire qui délivre les autorisations, signe les arrêtés pour les permis de construire, les notes etc...* » Les dossiers de permis de construire par exemple



Lorsque les communes ont adopté leur Plan d'urbanisme directeur (PUD), elles exercent la compétence urbanisme. Elles peuvent aussi confier l'instruction des dossiers aux services provinciaux comme le fait la commune de Vook (Voh).

sont disponibles à la mairie mais ils sont aussi téléchargeables sur le site Internet de la province Nord.

La province Nord instruit les dossiers

« *Pour les permis de construire, la province Nord est la porte d'entrée. C'est elle qui fait l'instruction des dossiers de A à Z. Les dossiers sont ensuite transmis à la commune pour avis du maire. Les services provinciaux préparent l'arrêté, qui est transmis au maire pour signature. C'est donc la commune qui envoie le permis définitif au pétitionnaire. C'est la même procédure pour tous les documents : les partages familiaux, la demande de morcellement, de détachement de parcelles, la demande de*

renseignement d'urbanisme... » C'est aussi la province Nord qui délivre le document pour la taxe communale d'aménagement (TCA), avec un taux qui est fixé par la commune. « *Les personnes qui deviennent propriétaires pour la première fois sont exonérés de la taxe. Pour les autres, la délivrance du permis de construire est conditionnée au paiement de cette taxe communale.* » Dans une petite commune comme Vook (Voh), la commune aborde directement les personnes qui réalisent des constructions sans permis de construire. « *Nous invitons les gens à se conformer à la réglementation, on s'arrange à l'amiable... Dans certains cas, nous faisons intervenir un huissier pour constater les constructions non autorisées et nous transmettons au procureur de la République.* »



Romuald Diéméné est le responsable du service urbanisme de la mairie de Vook. Une commune qui a vécu l'arrivée d'un géant sur son territoire, l'usine Koniambo.

Sujette aux inondations, la commune autorise les constructions sur pilotis, avec une hauteur maximale de pilotis de 1,50 mètre. « Avec les études hydrauliques de la Davar, nous avons une carte des crues décennales et centennales. Nous demandons au pétitionnaire, à la personne qui demande un permis de construire, un lever topographique avec les côtes altimétriques de son terrain. »

Habitat social

Le service urbanisme suit également les demandes d'habitat social. « Le guichet d'entrée, c'est l'association Teaso, qui tient des permanences en mairie. La commune intervient dans la réalisation des accès, la préparation de la plateforme, les réseaux d'eau et d'électricité. On suit de près tous les dossiers. » Pour permettre à sa population de s'installer, la commune réalise aussi des lotissements. « Les travaux sont réalisés en régie et les lots vendus à prix coûtant. La majorité des familles dans notre commune ne peuvent pas accéder à une offre de logement en accession à la propriété en catégorie moyenne. » La commune est également en charge du suivi des dossiers du Fonds d'électrification rurale. « Nous suivons les dossiers des familles qui souhaitent disposer du réseau filaire ou d'installations solaires. Nous renouvelons les panneaux solaires anciens de certains particuliers en leur offrant davantage de puissance. » ■



Les pluies ont été très abondantes, avec plusieurs axes routiers coupés. (Photo FB)

Gretel est passée par là

La dépression tropicale Gretel a secoué la Nouvelle-Calédonie lors de son passage le 15 mars et dans la nuit du 15 au 16 mars. En témoignent ces photos publiées sur les réseaux sociaux.



A Pweevo (Pouébo), un arbre est tombé juste à côté du marché en raison des vents violents. (Photo FB)



La dépression tropicale Gretel a longé la côte Ouest, entraînant des vents importants sur toute la Grande terre et des inondations.



Démonstration de tressage lors l'ouverture de la saison. (Photo Romaric Néa)



Signe de la mutualisation des moyens, les musiciens du Conservatoire de musique sont venus animer un intermède musical. Jean-Mathias Djaiwé, directeur du centre culturel de Hienghène, musicien du groupe Cada s'est joint au groupe avec Elvys Gourou, chargé d'actions du centre culturel Pomémie.

Les centres culturels vers une nouvelle dynamique

Avec des équipes renouvelées, les centres culturels Pomémie à Koohnê et Goa Ma Bwharat à Hienghène entendent relancer la dynamique de leurs structures durant l'année 2020. Ils l'ont rappelé lors de la traditionnelle ouverture de saison le 12 mars à Koohnê.

L'ouverture de la saison est chaque année l'occasion de réunir les équipes des centres culturels et les acteurs du monde culturel pour échanger sur les actions, les plannings de chacun et faire le point sur les projets communs. La journée est organisée en alternance sur la côte Ouest et la côte Est. Elle s'est tenue cette année le jeudi 12 mars au centre culturel Pomémie.

Le public était convié à assister à la présentation des programmations et à observer le travail des artistes dans les stands de fabrication de monnaie kanak, de tressage... Des musiciens sont venus assurer des intermèdes musicaux.

Dans la Maison Caujolle qui accueille les bureaux de l'équipe du centre culturel Pomémie, des robes, des boucles d'oreilles, de la vannerie mais aussi des peintures des artistes Denise Tiavouane et Juliette Pita (Vanuatu) ont été exposées dans le cadre d'une « boutique éphémère » qui s'est tenue pendant tout le mois de mars, mois qui mettait à l'honneur les

femmes. « C'était l'occasion de présenter les travaux de femmes de différentes communes de notre secteur d'intervention qui s'étend de Poya à Bélep » explique Elvys Gourou, le nouveau chargé d'actions du centre culturel Pomémie.

Un réseau d'artistes intervenants

Une exposition sur le thème de la femme a ouvert la saison : « Femmes en or » présente le travail d'Anne Keller Bouché sur les civilisations précolombiennes (inca, maya, aztèque, olmèque) et leur art du 8 avril jusqu'au 29 mai. « Nous avons prévu deux autres expositions au cours de l'année, l'une de l'artiste peintre Denise Tiavouane et une autre issue de l'ADCK -centre culturel Tjibaou intitulée « Des récifs et des hommes » ». Le nouveau chargé d'actions renoue également les contacts avec les programmeurs de spectacle dans la perspective d'organiser des concerts dans l'espace exté-

rieur.

Avec les années, le centre culturel a développé un réseau d'artistes intervenants. Un carnet d'adresses que l'association peut mettre à disposition des établissements scolaires qui la sollicitent. Des « journées découverte » sont également prévues : « une fois par mois, nous recevrons une classe sur un thème fixé à l'avance par l'enseignant » poursuit Elvys Gourou.

Pendant la première semaine de chacune des périodes de vacances scolaires, des ateliers sont programmés pour les enfants et les jeunes. La première, au mois d'avril, sera animée par le danseur Sylvain Wenethem autour de son art. Slam, graff, hip hop et création numérique mais aussi patrimoine avec l'ADCK sont au programme des vacances suivantes.

Depuis son arrivée en début d'année, l'équipe de l'association Poa Boa Vi Thila qui gère le centre culturel Pomémie s'attache à resserrer les liens avec tous ses partenaires, les coutumiers, les établissements scolaires, les paroisses... L'association est présidée



(Photo Romaric Néa)



L'équipe de l'association Doo Huny, présidée par Victorin Mampasse arrive au centre culturel Pomémie pour l'ouverture de la saison.

par Noëlla Poemate, originaire de Bako, une jeune femme qui elle-même écrit et a publié plusieurs livres.

A Hienghène, une nouvelle dynamique

Les deux centres culturels collaborent et mutualisent leurs réseaux. Ainsi l'exposition « *Des récifs et des hommes* » issue de l'ADCK-Centre culturel Tjibaou passera d'abord à Hienghène où, là aussi, une équipe renouvelée relance la dynamique. L'association Doo Huny qui gère le centre culturel est désormais présidée par Victorin Mampasse. En poste depuis quelques mois, le directeur, Jean-Mathias Djaiwé, conçoit l'année 2020 comme la période idéale pour se questionner sur les priorités. « *Après une période faste depuis l'accord de Nouméa, nous devons aujourd'hui vérifier nos actions, faire un bilan... De nombreuses actions ont été menées pendant toutes ces années. Aujourd'hui, avec les coupes budgétaires, nous devons repenser les choses.* »

La programmation a débuté fin mars à Hienghène par une résidence de sculpture. Plusieurs autres résidences sont prévues tout au long de l'année en chant, en chorale, en vannerie, ainsi qu'en danses traditionnelles en vue de la tenue de la manifestation Cia Na Ton, « *la nuit de la danse traditionnelle* ».

Dans les semaines à venir, du 4 au 6 juin, le centre culturel accueillera la fête de l'igname organisée par l'aire Hoot Ma Whaap. Une fête culturelle célébrée chaque année, successivement dans les différentes aires, en collaboration avec le Sénat coutumier.

Parmi les manifestations prévues en 2020, on notera également Tali Tnoot « *Partageons nos richesses* », le rendez-vous annuel du centre qui se tiendra le 31 octobre. La musique sera à l'honneur le 20 juin.

A partir du 1er avril et jusqu'au 13 mai, le centre culturel présentera une exposition sur Jean-Marie Tjibaou prêtée par l'ADCK. En décembre, une manifestation est prévue à Waan Yaap, sur le site de l'embuscade. La programmation 2020 sera donc placée également sous le signe du patrimoine. ■



De retour de cinq années en métropole où il a suivi une formation bac + 2 de chargé de production artistique puis une licence professionnelle, Elvys Gourou, originaire de Waa Wi Luu (Houailou) possède déjà une solide expérience dans le milieu associatif et culturel en Nouvelle-Calédonie. Encadrant technique dans le secteur de l'insertion au CFPPA (Centre de formation professionnel et de promotion agricole), il a également été chargé de médiation pour le pôle Oralité de l'ADCK.



Le nouveau directeur du centre culturel, Jean-Mathias Djaiwé, 39 ans, est lui-même un musicien, chanteur du groupe Cada. Il a été éducateur à la DDEC à Païta avant de rejoindre le gouvernement pendant ces cinq dernières années en tant que collaborateur de Déwé Gorodey et de Valentine Eurisouké, en charge des secteurs de la culture, de la jeunesse et du sport.

Déchets à VKP : une nouvelle étape vers la mise aux normes

Qu'est-ce qu'une installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) ? A quoi sert une déchetterie et quelle est la différence entre ces deux infrastructures ? Dans la zone VKP, le traitement des déchets ménagers est en train de se mettre aux normes. La phase d'études se poursuit. Ouverture des nouveaux équipements prévue mi 2022.

En province Nord, des installations de stockage des déchets non dangereux sont déjà en service à Kaala Gomen, à Touho et à Canala. Il s'agit d'alvéoles imperméables destinées à accueillir les déchets ménagers. « *Le principe de l'installation de stockage des déchets, c'est d'empêcher tout rejet dans la nature. La décomposition des déchets produits « des jus », des lixiviats qui sont surveillés et traités* » indique Lady Pouye, chef du service du développement durable à la province Nord. Des études sont actuellement en cours pour la réalisation d'une installation de ce type sur la plaine des Gaïacs, installation qui accueillera les déchets ménagers non dangereux des communes de Voh, Koohnê, Pouembout et Poya. Des déchetteries seront construites en parallèle. Ces installations vont permettre de mettre en place un traitement des déchets aux normes.

Du tri à la maison à la valorisation

Au préalable, un tri devra être effectué dans chaque foyer. Ce tri se fait déjà dans les communes qui acheminent leurs déchets vers les ISD. Tous les déchets pour lesquels il existe des filières de traitement ou de valorisation sont mis à part dans des contenants et regroupés en déchetterie : verre, aluminium (canettes), ferraille et déchets verts. « *La déchetterie n'est qu'un lieu de transit* » souligne Lady Pouye. Lorsqu'un bac est plein, il est transporté vers le prestataire qui assure le recyclage ou le traitement. Les déchets dangereux sont également mis de côté : il s'agit de tout ce qui peut être nocif à plus ou moins long terme pour l'environnement ou

la santé comme les piles, les batteries, les pneus, les véhicules hors d'usage ou les déchets d'équipement électrique et électronique, des matériaux pour lesquels il existe actuellement des filières de traitement. Les médicaments périmés, les restes de produits phytosanitaires, les pots de peinture etc... autres déchets dangereux qui ne peuvent pas être recyclés pourront être exportés vers la Nouvelle-Zélande ou l'Australie, où ils seront traités pour ne pas nuire à l'environnement.

Composter les déchets organiques

Soucieux d'allonger la durée de vie de leurs installations, les gestionnaires des ISDND sensibilisent déjà les foyers à la nécessité de faire du compost avec tous les déchets organiques qui fermentent et les déchets verts. « *Faire du compost réduit de 30% la quantité de déchets de chaque foyer* » indique Lady Pouye. La poubelle d'un foyer est également en grande

partie composée d'emballages. La filière de recyclage des papiers, cartons, journaux, revues, magazines est également à l'étude pour de la valorisation énergétique : produire de l'électricité en incorporant ces déchets dans une centrale électrique au charbon. Une étude a eu lieu dans ce sens.

Une valeur économique

Certains déchets ont une valeur économique comme l'explique Arnaud Banfi, le nouveau directeur du SI-VOM VKP : les métaux ou les déchets verts par exemple. « *Des entreprises ou des associations peuvent créer une activité économique autour de ces déchets et se rémunérer soit sur la revente du produit brut ou reconditionné, dans le cas de métaux par exemple, soit sur la revente d'un produit transformé à partir de ce déchet comme le compost. Il existe d'autres formes de valorisation :*

- broyer le verre pour créer du sable et du gravier, (l'entreprise Recyverre le fait déjà à Nouméa)
- créer des dalles de pavement avec



A Canala en décembre 2019, une déchetterie a été réceptionnée, juste à côté de l'ISDND. (Photo LP)

ISDND

L'ISDND (installation de stockage des déchets non dangereux) est une installation de stockage définitif des déchets qui n'ont pas pu être valorisés ou traités dans des filières adaptées. Elle ne concerne que des déchets ménagers non dangereux.

Déchetterie

La déchetterie est une infrastructure évolutive qui s'améliore et s'agrandit au fur et à mesure de la création de nouvelles filières de traitement ou de valorisation.



Arnaud Banfi est le nouveau directeur du SIVOM VKP, structure qui assurera la gestion de la future ISDND.



Lady Pouye, chef du service du développement durable à la province Nord explique que le principe de l'installation de stockage des déchets est d'empêcher tout rejet dans la nature.



Une installation de stockage des déchets non dangereux comprend des alvéoles imperméables dans lesquelles sont placées les déchets non dangereux, ceux qui n'ont pas pu être valorisés ou traités par ailleurs.

des films plastique d'emballage (un projet pilote est en cours à Nouméa)

- *Produire de l'énergie à partir d'un déchet par son incinération ou sa méthanisation* ».

Dans le Nord, le transport des déchets est une contrainte supplémentaire. Le recyclage du verre par exemple, reste coûteux actuellement en raison du coût du transport.

De la difficulté de créer des filières locales

« En dehors des filières déjà organisées, le gisement parfois trop faible peut être un frein en Nouvelle-Calédonie pour développer de nouvelles filières locales » poursuit Arnaud Banfi. « En attendant que des filières locales se créent, certains déchets sont exportés, ce qui représente des coûts importants. »

Les déchets dangereux notamment (chimiques, phytosanitaires, peintures, solvants ...) sont exportés dans des conditions spécifiques vers l'étranger où ils sont traités. Les entreprises sont tenues de gérer ces déchets. « Les particuliers n'ont pas encore le réflexe ni la volonté de payer

pour le traitement de ces déchets, qui ne sont généralement pas admis dans les déchetteries. »

Dès l'ouverture de l'ISD de la plaine des Gaïacs, ne seront enfouis que les déchets qui n'ont pas pu être valorisés ou traités par ailleurs. Un progrès qui ne doit pas nous faire oublier que la meilleure solution est d'éviter la production de déchets à la source en achetant sans emballage, en favorisant les produits locaux et le commerce de proximité, en donnant plutôt que de jeter, en réutilisant, en réparant, en troquant, en achetant et en vendant d'occasion... ■



Dans la déchetterie de Canala, des bacs sont installés pour séparer les déchets recyclables (Photo LP)

Calendrier

Les dossiers des groupements d'entreprises pour le marché de conception-réalisation de l'installation de stockage des déchets non dangereux de la zone VKP doivent être rendus mi-avril. S'en suivront plusieurs mois de réalisation du dossier réglementaire pour cette installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE). Les travaux sont prévus en 2021 pour une ouverture prévue mi-2022. Le site a été choisi situé sur la plaine des Gaïacs, sur un terrain de 42 hectares appartenant à la Nouvelle-Calédonie. Les installations seront gérées par le SIVOM VKP.

Dispensaires

Dau ar (Bélep)	47 75 80
Canala	47 75 60
Hienghène	47 75 00
Kaala Gomen	47 75 70
Koohné	47 72 50
Népoui	47 74 40
Ouégoa	47 74 80
Urgences CHN Pwêêdi Wiimiã	42 66 66
Pwããriwã (Ponérihouen)	47 75 30
Pweevo (Pouébo)	47 74 90
Pum (Poum)	47 74 70
Poya	47 74 30
Tuo-cèmuhi (Touho)	47 75 10
Vook (Voh)	47 74 60
Urgence CHN Koumac	42 65 15
Waa-Wi-Luu	47 75 40

Sages-Femmes libérales

Koohné - Logie Karine	42 39 47
Koumac - Raymond Sylvaine	47 53 08
Poindimié - Elodie Marnas	71 49 80

Médecins libéraux

Koohné - Dr Schlumberger	42 33 88
Koohné - Dr Taleb	47 56 00
Koumac - Dr Forcin	47 58 55
Dr Roth-Heitz / Dr Giraud	47 57 58
Pouembout Centre médical Val Nindiah	
Dr Castel-Bawa	47 13 14
Dr Tarpinian cardiologue	47 33 99
Poya - Dr Baecke	42 53 83
Pwêêdi Wiimiã - Dr Genevois	42 36 36
Dr Kiener Sabrina	42 72 18
Voh - Dr Plantegenet Patrice	42 34 32
Waa-Wi-Luu - Dr Nonnon	42 36 00

Infirmiers libéraux

Koohné - Cabinet Carre/Leudet	
	47 35 46 / 78 82 02 / 78 13 14
Thierry Giraud	84 98 10
Pwêêdi Wiimiã (Poindimié)	
	42 33 00 / 42 44 00 / 47 17 97
Waa-Wi-Luu	42 53 02

Dentistes

Cabinet dentaire de Koohné	47 38 88
Koumac	47 67 40 / 47 62 76
Pwêêdi Wiimiã	42 74 14
Pwêbuu	47 36 47

Pharmacies

Hienghène	47 30 30
Kaala Gomen	42 32 00
Koohné	47 21 62
Koumac	47 59 60
Ouégoa	42 78 74
Pouembout (Mutualiste)	47 32 17
Pouembout (Pharmacie de)	41 94 41
Pwêêdi Wiimiã	42 72 66
Pwããriwã	42 78 00
Poya	47 10 81
Tuo-cèmuhi	42 80 00
Vook	42 48 01
Waa-Wi-Luu	42 50 50

Kinésithérapeutes

Hienghène	47 14 14
Koohné	47 31 71
Koumac	47 62 47 / 42 70 70
Pwêêdi Wiimiã	42 43 03
Pwããriwã	42 70 15
Poya	42 54 16
Tuo-cèmuhi	47 14 14
Vook	47 27 23
Waa-Wi-Luu	42 48 42

Orthophoniste libérale

Pwêbuu - Margaux Cristini	87 58 73
Pwêêdi Wiimiã - Caroline Hermann	54 31 13
Pwêêdi Wiimiã - Marie Haas	91 91 77

Orthoptiste

Koohné - Catherine Devillers	79 84 23
-------------------------------------	----------

Ostéopathe DO

Touho/Poindimié - Sylvain Dorien	47 14 14
---	----------

Psychologue libérale

Koohné - Claude Giraud	85.58.16
-------------------------------	----------

> Santé

Masser son Bébé

Le massage pour bébé, c'est l'art d'utiliser les mains et le corps pour communiquer avec son enfant, pour lui montrer qu'il est aimé, accueilli et respecté. Il est primordial qu'il se sente en sécurité et rassuré dans son nouveau monde. C'est un merveilleux moyen de créer un lien avec son bébé parce que le massage apporte beaucoup de bénéfices.



Le toucher

Avant sa naissance, le futur bébé a été bercé et « massé » en permanence dans le ventre de sa maman, contre les parois de l'utérus. Ainsi, le toucher est le premier sens à se développer in utero et aussi le dernier à s'éteindre avant notre mort. C'est un sens précieux, d'autant plus que la peau est le plus grand organe de notre corps et la première et la plus importante connexion de l'être humain avec son environnement.

Les bienfaits du massage pour le bébé

- Il favorise la communication
- Il augmente le lien d'attachement avec ses parents
- Il développe l'apprentissage et la concentration
- Il permet la relaxation du bébé qui améliore son sommeil, apprend à calmer son stress
- Il peut soulager certaines douleurs liées aux coliques, gaz, constipation, tensions nerveuses, poussées dentaires...

Les bienfaits du massage pour les parents

- Le massage valorise les compétences parentales (améliore la confiance en soi, on comprend mieux les réactions du bébé)
- Il apporte un sentiment de bien-être, et diminue le stress
- Il permet des moments privilégiés avec son bébé
- Il renforce la relation : favorise le lien d'attachement par l'odeur, le regard, l'empathie, la sécurité, la chaleur, l'amour et la continuité du contact de la grossesse.

En ce qui concerne les ateliers « *Massage bébé* », ils diminuent le sentiment d'isolement en permettant le partage et l'échange avec d'autres parents.

Les bienfaits du massage pour la société :

- Le massage augmente le respect et l'empathie pour l'être humain dans sa globalité.
- Il diminue les violences par la promotion du bien-être.

Apprendre le massage bébé

Parfois, le massage est traditionnellement inscrit dans la famille. Il y a souvent un grand-oncle ou une grand-mère qui pratique le massage. Demandez-lui de vous apprendre les gestes de votre famille pour masser, jouer ou soulager les douleurs du bébé.

Le Centre Mère et Enfant de Koumac propose des ateliers « *Massage bébé* » les premiers jeudis du mois avec une instructrice certifiée par l'Association française de massage bébé. Le prochain atelier est prévu le jeudi 2 Avril 2020 puis le jeudi 7 mai. Merci de vous inscrire au 47.63.70.

Dans tous les cas, vous pouvez demander des conseils en massage au professionnel de santé qui s'occupe du suivi de la santé de votre enfant. ■



Des conseils pour l'allaitement

Depuis peu, Fanny Dupont-Sigal, consultante en lactation certifiée, organise à Pouembout des séances de conseils pour les futurs et jeunes parents. « *Pacific family* » propose également des initiations au massage des bébés et des conseils pour tout ce qui concerne la parentalité. Renseignements au 77 89 49.

Rubrique réalisée par Laëtitia Deniau, infirmière puéricultrice au Centre Mère-Enfant de Koumac, Instructrice massage bébé.

Appel à projets

La province Nord et l'ADEME lancent un appel à projets pour réduire l'enfouissement des déchets à travers une réduction à la source et la valorisation, dans une dynamique d'économie circulaire.

Les porteurs de projets éligibles sont les associations, les collectivités, les entreprises, les organismes parapublics. Les projets soutenus devront favoriser une dynamique de prévention des déchets. Ils peuvent concerner l'acquisition d'équipements pour le développement de filières de valorisation ou de réemploi, la mise en place d'actions d'animation ou de sensibilisation sur le sujet, la réalisation d'études d'aide à la réalisation.

Le projet doit être techniquement, juridiquement et économiquement réalisable et répondre aux critères d'éligibilité du présent appel à projets.

Exemples de projet : système de vente en vrac, système de consigne, alternative aux produits plastiques à usage unique, compostage des biodéchets, création d'espaces d'échanges comme une recyclerie.

D'autres projets peuvent être envisagés pour agir contre le gaspillage alimentaire comme la mise en place de tables de tri dans les cantines, d'un frigo solidaire, la création d'activités économiques en lien avec la réduction du gaspillage alimentaire.

L'organisation d'événements zéro déchet peut être éligible, tout comme la formation au compostage, aux produits ménagers naturels, des opérations « *gachimètre* » à pain dans

les cantines (plus d'idées sur www.serademe.fr).

L'aide est attribuée à un projet défini. Elle ne s'applique pas aux frais de fonctionnement habituels des soumissionnaires.

Le projet ne doit comporter aucune rémunération financière individuelle pour le porteur. Il ne doit pas être en cours d'exécution et/ou financé par la province Nord.

Toute dépense effectuée avant une date antérieure à la délibération attribuant une subvention ne pourra être considérée comme éligible.

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site de la province Nord : <https://www.province-nord.nc/actualite/appel-projets-prevention-dechets-economie-circulaire>

Dates limites de dépôt des dossiers :
Session 2 : du 16 avril 2020 au 14 août 2020

Session 3 : du 15 août 2020 au 15 décembre 2020. ■



L'homme

Le silence d'un regard

Les photos en gros plan de Meno Poithily, jeune photographe originaire de la tribu de Gatope à Voh, sont autant d'invitations à observer la beauté. A apprécier le silence d'un regard.

Voir dans nos yeux l'émotion, comme dans ceux d'un nouveau-né
Découvrir et ressentir la beauté de toutes les choses qui nous entourent ;
L'eau en mouvement, le frémissement des feuilles, un oiseau qui passe, qui chante ;
Sentir le sol, la terre, le sable, l'herbe sous nos pieds nus...
Voir ce qu'il y a de plus beau dans ce que nous ne voyons plus.

Tu es à la fois le sculpteur et sa sculpture inachevée. Le maître de ton œuvre.
Ce que tu étais n'est plus ce que tu es, et demain te changera encore.
Ton parcours, ton environnement, tes épreuves, ta manière de vivre, de ressentir, de donner...
Comment vis-tu avec la nature, les gens, l'évolution, le mal, le bien...
Tes questions, tes réponses...

Transmettre, témoigner, partager des valeurs sans retenue
Donne un sens à ces histoires, ces contes et ces légendes
Partage ces rêves, ces cauchemars et les vérités qui s'y cachent
Faire un petit feu, s'y rapprocher, se rassembler, se réchauffer, écouter, imaginer, rire,
sourire, ça représente ta volonté d'unir et non d'aller à l'affront ;
D'être libre et non d'être captif.

Meno Poithily



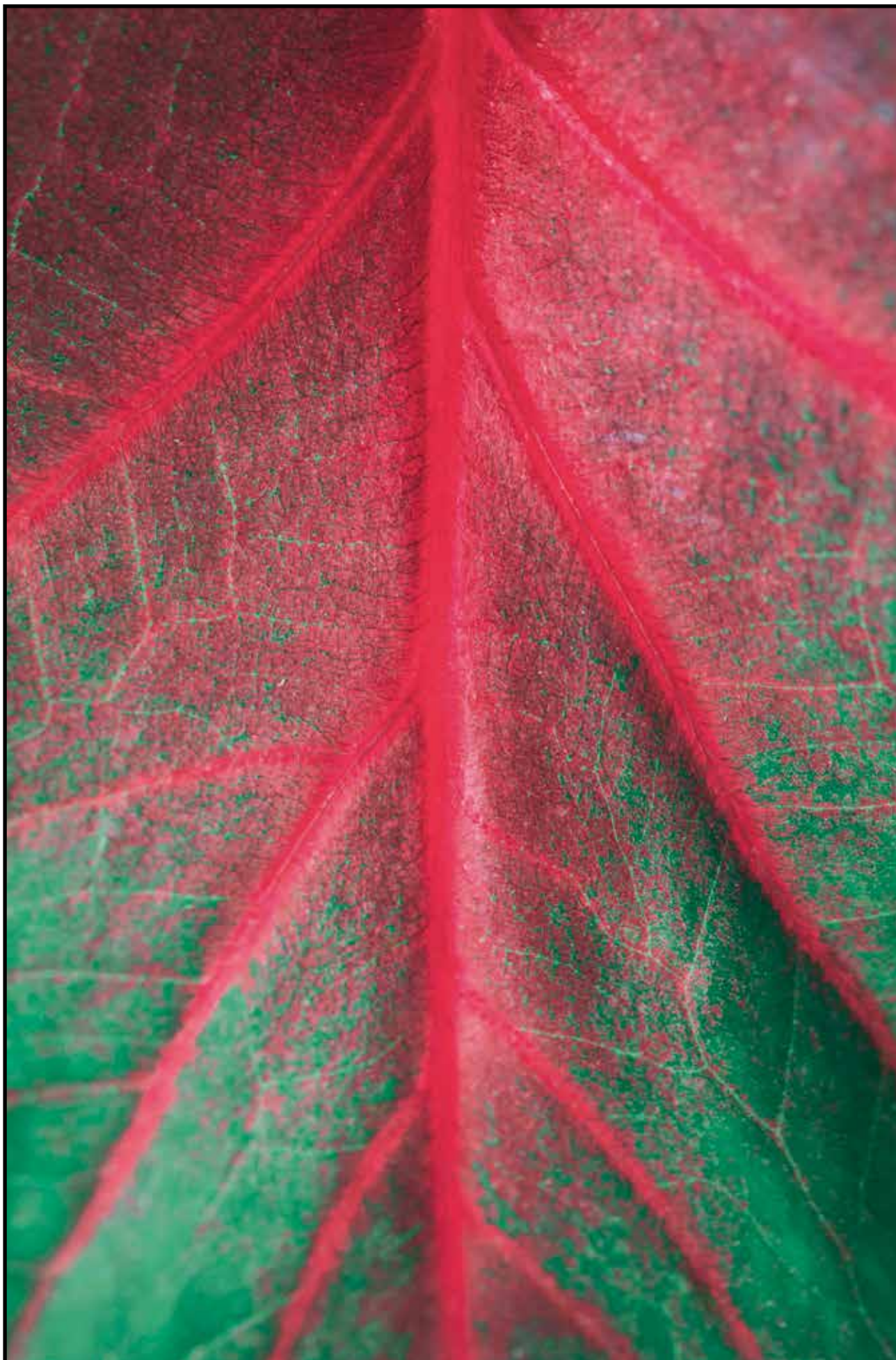
Et la femme...



Semeur de flûte



L'enfant de Gatope à Vook (Voh) a exposé pour la première fois dans sa commune, récemment au centre culturel.



La vérité de très près



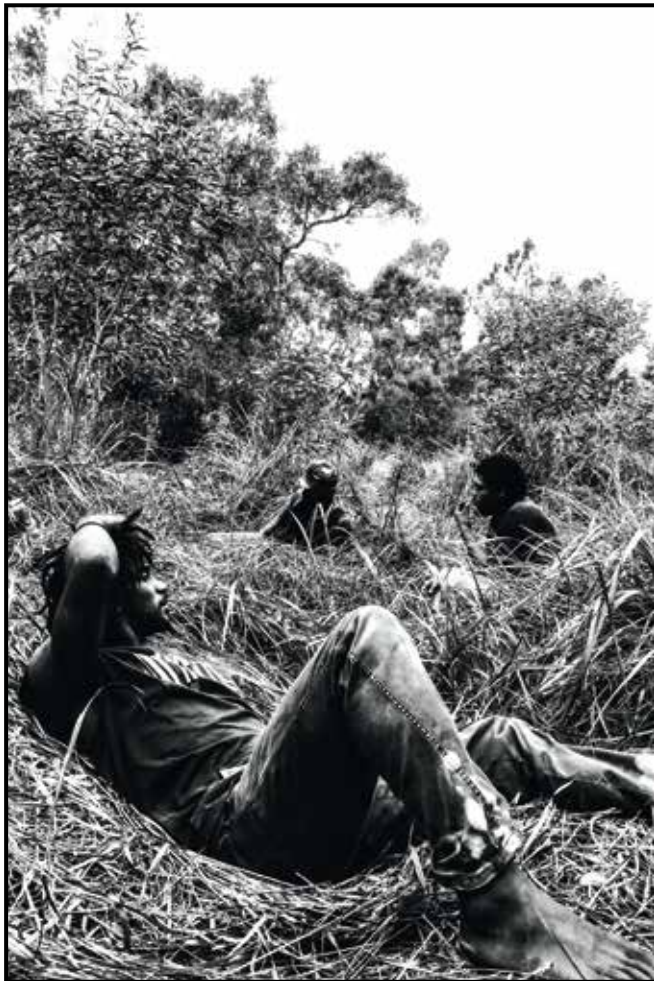
Porteurs de message



Les courbes de la vie



Signe de la récolte



Moment de répit



Pause café

Solitude, détresse, souffrance ?
Vous n'êtes plus seul-e

Parlons-en



Un.e professionnel.le à votre disposition 7/7j
du lundi au samedi : de 9 h à 1 h du matin
le dimanche : de 9 h à 13 h et de 17 h à 1 h du matin

Numéro gratuit
05 30 30





« Le bio, c'est l'avenir »

Conscients de la nécessité d'adapter l'agriculture aux enjeux climatiques et écologiques du monde d'aujourd'hui, soucieux également de valoriser leur travail aux yeux des consommateurs, certains producteurs en Nouvelle-Calédonie font reconnaître la qualité de leurs produits par le label Bio Pasifika. L'association Bio Calédonia a mis en place depuis dix ans un « système participatif de garantie ».

Il existe dans le monde plusieurs labels qui garantissent l'absence de pesticides et de tout intrant chimique dans les produits agricoles « bio » proposés à la vente. Ce label exclut également le recours aux OGM (Organismes génétiquement modifiés). En Europe, une trentaine d'organismes certifient les productions bio avec différents labels, AB, Nature et Progrès, Bio équitable....

Avec le label Bio Pasifika

Depuis dix ans en Nouvelle-Calédonie, c'est l'association Bio Calédonia qui assure la labellisation selon la « norme océanienne d'agriculture biologique », avec le label Bio Pasifika. Les agriculteurs de Nouvelle-Calédonie ont choisi une certification basée sur un modèle participatif, un système participatif de garantie (SPG).

« Il existe onze groupes locaux en Nouvelle-Calédonie » explique le

directeur de Bio Calédonia, Pierre Migot. Ces groupes locaux ont la particularité de réunir des producteurs, mais aussi des consommateurs. Des consommateurs et producteurs qui sont formés pour réaliser les inspections. C'est d'ailleurs un binôme producteur-consommateur qui réalise les visites de contrôle chez l'agriculteur, une inspection qui s'appuie sur une grille précise. Le compte-rendu de la visite de contrôle est transmis à un coordinateur après validation par le Groupe local, coordinateur qui adresse ensuite le dossier à un comité territorial. « Le comité est composé de trois parties, les producteurs, les consommateurs et des personnes qualifiées qui sont des salariés de l'Adecal technopole, de l'Institut agronomique calédonien, de l'Agence rurale ou du SIVAP. Ce comité se réunit une fois par mois » poursuit Pierre Migot. Pour répondre à une demande d'accompagnement technique, Bio Calédonia a établi une convention signée par des adhérents d'Arbofruits



Pierre Migot, directeur de l'association Bio Calédonia, est en poste depuis presque un an.

depuis novembre 2019 et par ceux du Centre de promotion de l'apiculture de Boghen, convention qui vise à apporter des conseils conformes à la norme océanienne d'agriculture biologique aux personnes dont les productions sont labellisées. « On travaille main dans la main. On



Un week-end de rassemblement a été organisé à la tribu de Gohapin à Poya, qui a permis des échanges entre les différents groupes locaux et les responsables de l'association Bio Calédonia. A droite, Alfred Kavivioro, l'un des producteurs de Waa Wi Luu.

s'appuie sur les dynamiques locales » poursuit le directeur de Bio Calédonia.

Une centaine de productions labellisées

Le dossier de labellisation est assez conséquent avec des questions sur la ressource en eau, l'environnement proche, l'origine des semences et des plants. Certains intrants sont autorisés par le label. Des questions sont posées au producteur sur les ravageurs et les moyens mis en œuvre pour s'en prémunir. La grille d'inspection comprend également des questions sur le stockage après la récolte et l'étiquetage du produit qui permet sa traçabilité. Le duo producteur-consommateur remplit la grille d'évaluation qui est ensuite transmise au Groupe local et enfin au comité.

Le label est attribué pour une durée de deux ans, avec une visite de contrôle au bout d'une année. *« A ce jour, une centaine de productions sont labellisées pour cent deux producteurs »* indique Pierre Migot. Maraîchage, fruits, œufs et poulets, vanille, miel, viande bovine... : les productions labellisées sont diverses et variées.

Des groupes locaux actifs

Un groupe local regroupe au minimum trois producteurs et deux consommateurs.

Réunis le temps d'un week-end d'échanges à la tribu de Gohapin (Nékö/Poya), les producteurs et quelques consommateurs venus des trois provinces ont pu échanger avec l'équipe de Bio Calédonia sur les attentes et enjeux autour de la labellisation proposée par l'association. Dans le Nord, certains groupes sont très actifs.

Ernest Karembou représentait le groupe local de Canala. *« Nous sommes une vingtaine de producteurs au sein du groupe local. Nous avons rédigé il y a peu nos statuts. Le groupe est un lieu d'échange et il permet également d'écouler nos productions. Nous nous*



Colette Tiorama, productrice de Ouégoa, est très active dans l'association. Chaque année, elle se déplace avec ses produits au Jeudi du centre-ville de la province Nord où elle fait valoir sa labellisation bio. (Photo DR)



Certains reprennent la culture du café, comme Amédée Monto de Gohapin. *« On a grandi dans le métier, on garde la mémoire du café »* explique-t-il.



Le week-end a permis de préciser les attentes de chacun et les valeurs de l'association.

organisons pour emmener les produits à Tomo, auprès de Yorita qui vend au marché de Port-Moselle ou directement à Nouméa à Biomonde. Moi-même, j'ai le label depuis six ans pour mon verger d'agrumes. Nous manquons de représentants des consommateurs dans notre groupe. » Pour Ernest Karembeu, « le bio, c'est l'avenir ! »

A Waa Wi Luu (Houaïlou), le groupe réunit neuf producteurs. « *Le groupe permet surtout des rencontres entre les producteurs, des échanges de graines* » explique Alfred Kavivioro, producteur de fruits et de tubercules. Celui-ci est également président de l'association Pewake i Ba, association créée au moment du lancement de

l'OGAF dans la commune. Cette association gère un magasin de matériel agricole et assure la collecte et la commercialisation de produits agricoles. « *L'existence du groupe nous incite à nous lancer dans de nouvelles productions comme par exemple la carotte, la courgette...* »

Au jeudi du centre-ville



Ernest Karembeu fait partie du groupe local de Canala, une entité active.

Colette Tiorama s'inscrit dans la démarche « bio » depuis le lancement de l'association Bio Calédonia. Mariée à Bondé, commune de Ouégoa, la productrice est très motivée. « *Je fais du maraîchage et je cultive aussi beaucoup d'ananas. Des bananes également et aussi des fleurs. Je vends au marché de Ouégoa ou à Bondé directement. Parfois, je livre aussi au colporteur.* »

Chaque année, Colette Tiorama se prépare pour le jeudi du centre-ville de la province Nord. Elle affiche alors fièrement sa labellisation « *Bio Pasifika* ». « *A la fin de la journée, s'il me reste des produits, j'apporte tout au magasin Biomonde qui est juste à côté et m'achète tout.* »



Ophélie Bories, ici avec Colette Tiorama, productrice de Ouégoa, est l'animatrice Bio Calédonia pour la province Nord.

Colette Tiorama profite de toutes les formations qui lui sont proposées : culture de la vanille, machinisme agricole, préparation de farine de manioc, greffage... « Ça donne des idées ! » Ses champs en pente ne lui permettent d'utiliser que du petit matériel motorisé. Elle travaille essentiellement au sabre et à la barre à mine. Une partie de ses champs sont inondables... Mais rien ne décourage Colette Tiorama qui est même allée faire part de son expérience au salon Tec & bio l'an passé, un salon dédié à l'agriculture biologique organisé depuis plus de dix ans dans la Drôme. Une occasion de rencontrer des producteurs bio de plusieurs régions du monde.

Un binôme producteur-consommateur

Consommatrice de produits bio par souci de prendre soin de sa santé et de préserver l'environnement, Pascale Knoll s'est engagée à ce titre au sein du groupe local de VKP. Elle participe à des inspections et aux réunions du groupe local. « Nous sommes désormais trois représentants des consommateurs au sein du groupe, ce qui nous permet d'alterner. Nous nous déplaçons par nos propres moyens pour nous rendre auprès des producteurs. Au début, j'ai assisté à des inspections en simple observatrice. Puis j'ai participé à une journée de formation, ce qui est très intéressant.

Désormais je peux mener une inspection en binôme avec un producteur, nous avons une grille d'évaluation qui guide la démarche. » Cet engagement en tant que consommatrice lui donne l'occasion d'aller à la rencontre de producteurs dans des environnements très différents. « Il y a beaucoup de femmes en province Nord parmi les producteurs bio. Les aléas auxquels elles sont confrontées sont nombreux : sécheresse, inondations, ravageurs, des cochons par exemple... Mais les gens ne se découragent pas ! »

Des recommandations

A la fin de chaque inspection, la personne auditée et le binôme d'inspecteurs se retrouvent dans un lieu neutre comme le bureau de l'association, le marché ou autre, avec d'autres consommateurs et d'autres producteurs. Le principe est de faire le point sur l'évaluation, d'échanger et d'émettre des recommandations le cas échéant. « On peut par exemple conseiller à une personne de se tourner vers les services provinciaux pour demander des aides pour clôturer leur parcelle. Leur donner le contact d'un autre producteur qui peut faire part de son expérience... » L'évaluation est ensuite envoyée au comité qui valide la labellisation. Les photos jointes au dossier apportent un plus. « Il est important qu'il y ait de la rigueur. On pense parfois qu'en milieu tribal,

tout est cultivé de façon bio, mais ce n'est pas forcément le cas. Parfois c'est l'environnement qui n'est pas exempt de pesticides. Mon voisin qui traite son bétail par exemple, comment procède-t-il ? La labellisation amène à se poser des questions et à aller voir ce qui se passe dans son entourage » poursuit Pascale Knoll.

Un animateur par province

Chaque province possède son animateur Bio Calédonia. Une coordinatrice, Claire Lataste, assure la coordination des groupes locaux à l'échelle du pays.

Dans le Nord, Ophélie Bories, l'animatrice de Bio Calédonia, répond aux sollicitations des producteurs. « Les gens me contactent sur les foires ou fêtes communales où je tiens un stand, ou par téléphone (75 73 15). Je vais à la rencontre des producteurs qui souhaitent être labellisés et je fais le tour de leur terrain. Je mesure leur motivation. Je ne cache pas les difficultés, je suis réaliste. Par exemple s'il y a un dépotoir au milieu de leur exploitation, je sais que cela va être difficile. » Elle ne participe pas systématiquement aux réunions de tous les groupes locaux, l'idée étant de favoriser leur autonomisation.

Sur le terrain, l'animatrice constate une forte motivation dans certaines zones où les groupes locaux sont dynamiques comme à Canala ou à Waa Wi Luu (Houaïlou). « Dans la zone VKP, les consommateurs sont également moteurs pour le groupe. » La labellisation implique certaines contraintes comme la tenue d'un cahier de suivi des cultures ou un outil similaire, en plus d'un plan de l'exploitation. Les factures d'achat doivent également être conservées. Le cahier de suivi des cultures peut être ressenti comme quelque chose d'astreignant pour les personnes peu habituées à consigner par écrit les étapes de leur travail quotidien. « Les producteurs bio sont fiers de contribuer à la santé des leurs » constate Ophélie Bories, qui entend organiser un marché « spécial producteurs bio » le 8 août à Téari à Kooohné. Un marché pour lequel les 27 producteurs actuellement labellisés dans le Nord sont invités à se préparer. ■

Des modèles différents

Producteur à La Foa, Franck Soury-Lavergne préside l'association Bio Calédonia depuis une année. Une association qui réunit des producteurs de style très différents, avec une ambition commune, celle de produire « *proprement* ».

Issu d'une famille d'agriculteurs depuis plusieurs générations, Franck Soury-Lavergne a d'abord choisi une autre voie professionnelle, celle de l'électrotechnique, avant de revenir à la terre en 2009. Salarié sur l'exploitation de l'un de ses frères dans un premier temps à La Foa, il a ensuite bénéficié du soutien familial pour s'installer à son propre compte. Avec la volonté depuis le début de « *faire du bio* ». Il est persuadé que ce type d'agriculture va devenir la nouvelle norme dans les années à venir. Lui-même produit des fruits tropicaux, corossol, pommes lianes etc... Depuis 2016, il a fait l'acquisition d'une nouvelle parcelle de 12 hectares dédiée au maraîchage. « *Au départ, j'ai fait pas mal d'erreurs. Mais je me suis documenté pour mettre en place des itinéraires techniques selon le label Bio Pasifika.* »

Faciliter la conversion au bio

Depuis 2012, Franck Soury-Lavergne a intégré l'association Bio Calédonia. « *Dans la région de La Foa, Moindou, Boulouparis, notre groupe local est assez jeune et très dynamique. Nous sommes environ 35 et chaque mois de nouveaux adhérents viennent nous rejoindre.* » Rapidement entré au Conseil d'administration, il assure la présidence de l'association depuis une année, avec la volonté de défendre ses convictions. « *Bio Calédonia est une association qui a une vocation territoriale. Elle a un rôle très important. Et c'est une structure très diversifiée, avec beaucoup de petits producteurs. Il y*



L'association Bio Calédonia est aujourd'hui présidée par Franck Soury-Lavergne, producteur à La Foa (au centre).

a peu d'associations qui réunissent ainsi des modèles très différents. Lorsqu'on se retrouve, les échanges sont très enrichissants. Notre but commun est d'arriver à produire proprement.

L'association Bio Calédonia a aujourd'hui dix ans. « *Je mesure le chemin parcouru. Il y a eu de belles avancées. Il faut maintenant trouver le levier pour permettre aux producteurs déjà installés de faire leur conversion au bio. Cela demande beaucoup de volonté !* » Franck Soury-Lavergne entend son rôle comme celui d'inter-

locuteur des producteurs et de porte-parole auprès des institutions. « *On se fait la voix des agriculteurs biologiques.* » Assurer des débouchés pour ceux qui sont très éloignés des zones de consommation fait partie des axes de travail. « *Il faut qu'on arrive à rendre le label plus visible.* » Lui-même commercialise toute sa production à la Coop 1, une coopérative pour la commercialisation des fruits et légumes basée à Nouméa. Une coopérative dont il est l'un des membres fondateurs. ■



Le week-end d'échanges à la tribu de Gohapin, tribu très active sur le bio, a permis des échanges avec des producteurs des trois provinces.

Porté par la passion du football

Originaire de Lifou, Jaimie Waimo rêvait de devenir footballeur professionnel. Mais le destin en a décidé autrement et il est aujourd'hui, à 32 ans, directeur des programmes de Caledonia. Portrait.



Jaimie Waimo : de la passion du football à la télévision...

« Le football pour moi, c'est comme une religion. Je fais partie de ces jeunes qui ont grandi avec l'image de Christian Karembeu qui, à Lifou, jouait dans l'équipe de Gaïcha avec nos papas. Depuis tout petit, je voulais devenir joueur professionnel. Mais à 17 ans, je me suis blessé au genou. Il a fallu réajuster mes plans. Mon père était éducateur spécialisé au Camp Est. Il a ensuite été directeur du Service pénitentiaire d'insertion et de probation. On était logés sur place. Les gens étaient étonnés lorsque je disais que je vivais au Camp-Est, mais on avait un cadre extraordinaire avec une plage, une cocoteraie. J'ai eu de la chance de grandir dans cet environnement-là. On était très nombreux chez nous, tous les cousins et cousines qui étudiaient à Nouméa restaient à la maison. On a tous eu notre bac ! Moi, j'ai passé un bac ES au lycée Jules Garnier. Je dois beaucoup à mes parents... »

Je suis parti faire des études en gestion et administration en métropole, mais je me suis vite rendu compte que cela ne me plaisait pas. Je suis revenu au bout de quatre mois, j'avais dépensé toutes mes économies. J'étais place des Cocotiers sans vraiment de projet lorsque j'ai rencontré René Molé qui m'a proposé de travailler à la radio. Christiane Poëdi qui dirigeait la radio

m'a donné rendez-vous pour le 1er janvier. Je suis devenu chroniqueur pour le sport et la culture. Petit à petit, j'ai intégré la télévision.

Les bonnes personnes

Un jour, il y a eu un article dans les Nouvelles calédoniennes qui relatait un match de football et on parlait de la passe décisive que j'avais faite... Je jouais alors dans le FC Gaïcha, club que j'ai réintégré récemment. Dans la station, il y avait un journaliste qui était comme moi passionné de foot et il m'a demandé de commenter les matchs de football à la télévision. C'est lui qui m'a ensuite incité à partir me former à l'école de journalisme de Toulouse, avec le soutien de Cadres avenir. Je suis revenu en 2013, NC 1ère n'embauchait pas à ce moment-là. J'ai fait partie de la deuxième vague de recrutement à Caledonia.

Je n'ai pas pu devenir footballeur professionnel mais le journalisme m'a permis de côtoyer ce milieu-là. Lorsque j'étais à l'école de journalisme à Toulouse, le Toulouse football club recrutait toujours un journaliste stagiaire. C'est ainsi que j'ai pu interviewer des grands joueurs, participer à leurs déplacements... J'ai eu la chance, dans mon parcours, de rencontrer les bonnes personnes. » ■

En kiosque

Le magazine Le Pays est vendu en kiosque à Nouméa chez les dépositaires suivants :

Ah l'encrier

(centre commercial Kenu In)

Librairie de Michel Ange

(Motor-Pool)

Cyber Presse

(6^e km centre commercial Bellevie)

Céleste

(rue Anatole France, centre-ville)

Johnston distribution

(Casino Johnston)

Intercal

(Pont des français)

La Coulée Yattoo

(Pont des Français)

Boule et Bill

(rue Clémenceau, centre-ville)

Tabac du Moana

(Moana center, centre-ville)

Tabac

(Koutio)

Librairie Charlemagne

(Bourail)

SARL Six Tina Market

(Tina)

SCIE Magenta

(Leader Price Magenta)

Shell Victoire

Super Auteuil

Multibazar

(Boulouparis)

Caledolivres

(rue J. Jaurès, Nouméa)



Lors de trois jours de regroupement à Poé au mois de février, les éducateurs sportifs ont participé à des séances de kayak. Une formation pourrait être proposée cette année à ceux qui veulent pratiquer cette discipline sportive dans leur commune. (Photo DR)

Les éducateurs sportifs en action

Au mois de février, les éducateurs sportifs du Plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance ont été réunis à Poé pour trois jours d'échanges et de coordination. Ils ont été félicités pour les nombreuses activités proposées dans les communes pendant les vacances d'été.

En mars 2018, le Congrès de la Nouvelle-Calédonie a adopté un Plan de prévention de la délinquance avec deux actions concernant le sport. L'une d'elles concernait le financement de postes d'éducateurs sportifs dans les communes qui en faisaient la demande.

Dans ce cadre, dans le Nord, huit éducateurs ont été embauchés par le Groupement d'employeurs Nord sports loisirs (GENSL), groupement dont la coordination est assurée par Christelle Thirion-Lacroix. A noter que des postes restent à pourvoir pour les communes de Hienghène, Waa Wi Luu (Houaïlou) et depuis peu à Canala.

Du 25 au 27 février dernier, les éducateurs sportifs du Nord se sont retrouvés avec ceux du Sud pour trois journées d'échanges à Poé (Bourail). Ils ont été accueillis par Sébastien Lemoine, chargé de mission Sécurité au sein du gouvernement de Nouvelle-Calédonie et Jean-Pierre Baou, collaborateur de Jean-Pierre Djaiwé, membre du gouvernement en charge des sports. Ce séminaire a été l'occasion de faire un rappel des objectifs du Plan de sécurité et de prévention

de la délinquance afin de permettre aux éducateurs d'avoir un langage commun. Les responsables du gouvernement ont salué le travail réalisé pendant les congés scolaires par les différents éducateurs.

Kayak et VTT

Les éducateurs sportifs avaient demandé à être évalués en kayak et en VTT, l'objectif étant de pouvoir proposer ces activités dans les communes.

Des formations complémentaires vont être proposées à ceux qui le souhaitent. « Il est même prévu que nous puissions faire l'acquisition de vélos électriques afin de dédramatiser l'accès au vélo, notamment en tribu » souligne Christelle Thirion-Lacroix. Les éducateurs se sont également formés aux techniques du self-défense. Un nouvel outil dans la panoplie d'activités qu'ils peuvent désormais proposer sur le terrain pour inciter chacun à bouger, pour son bien-être et sa santé. ■



Les éducateurs se sont initiés au self-défense. Une discipline supplémentaire qu'ils peuvent proposer sur le terrain. (Photo DR)



A Ponérihouen, les enfants ont profité de l'été pour naviguer sur la rivière. Des stages sportifs ont été également organisés en kayak et en voile. (Photo DR)



Jeu de ballon à Koohnê : une nouvelle activité qui plait beaucoup aux jeunes, le tchoukball. (Photo DR)



Les sports collectifs sont toujours du goût des jeunes en province Nord. A Pum comme à Kaala-Gomen, des jeux intertribus ont été organisés durant l'été, ils ont drainé beaucoup de jeunes. (Photo DR)



Les plus jeunes apprécient également les tournois sportifs (Photo DR).

A Koohné, le 8 février, un groupe a marché tout en ramassant les déchets sur les chemins et aux abords de la tribu de Bako. Depuis, l'éducatrice Mélissa Sanmoestanom organise désormais chaque mois des « marches », des marches collectives.



Héroid Saint-Prix, éducateur de Nèkō (Poya) organise également des activités tous publics comme des marches.



Le sport santé est aussi d'actualité dans le grand Nord, avec des marches à Pum, même sur les îlots de la commune. (Photo DR)

Un nouveau responsable au centre aquatique provincial

Avec l'été et les fortes chaleurs, le centre aquatique provincial de Pouembout a connu une forte affluence. Son nouveau responsable, Desty Olive, entend poursuivre le travail lancé par l'équipe depuis quelques années et proposer de nouvelles activités adaptées aux attentes de la population. Rencontre.

« *J'ai grandi à Poindimié. Je connais donc les enjeux de la mixité des cultures* » : arrivé en novembre dernier, le nouveau responsable du centre aquatique provincial, Desty Olive, s'attache à organiser les créneaux pour permettre à tous les publics de profiter d'un équipement unique sur la côte ouest de la province Nord. Sur la côte Est, la seule piscine, équipement municipal, se trouve à Poindimié. « *A Poindimié, j'ai été le premier nageur de la commune à participer aux championnats territoriaux. J'ai continué à m'entraîner là-bas pendant les vacances lorsque je suis entré au collège de La Foa puis à Jules Garnier où j'ai passé un bac avec une spécialité en mécanique. Avoir des notions de mécanique, cela me sert aujourd'hui au poste que j'occupe, notamment pour suivre l'entretien des bassins.* »

Après deux années d'anglais à Nouméa, Desty Olive revient à ses premiers amours, le sport, en intégrant une faculté STAPS à Marseille. « *Lorsque j'étais en première année de master, j'ai passé un brevet d'État de natation premier degré.* »

Revenu en 2009, le responsable a d'abord été maître-nageur au Ouen-Toro pendant sept ans tout en assurant des missions de chef de bassin par intérim, avant de rejoindre la piscine de Boulari pour trois années. « *Mon travail était alors de relancer la dynamique, ce qui a été fait.* » Desty Olive a saisi l'occasion de revenir en province Nord, une province qui l'a toujours soutenue pendant ses études. « *J'ai aujourd'hui la possibilité d'apporter ma pierre à l'édifice.* »

Partager les créneaux

Avec plus de 23 000 entrées en 2019,



A 36 ans, Desty Olive, originaire de Poindimié, est le nouveau responsable du centre aquatique provincial de Pouembout.

le centre aquatique accueille le grand public mais aussi les scolaires, les centres de vacances et plusieurs associations : le club d'apnée (lagon club Koné), Triathlon Nord et l'association Les p'tits picots qui propose des cours de natation pour les enfants (même les bébés) et les adultes ainsi que du waterpolo. Le RSMA et bientôt la gendarmerie viennent s'entraîner tôt le matin. En accord avec l'équipe (le chef de bassin Jean-Philippe Maro, les quatre autres maîtres-nageurs Billy Wadrobot, Chloé Martin, Alan Botrel, Caroline Kerboeuf qui remplace Dylan Lavorel parti en formation pour obtenir son diplôme de maître-nageur, les agents d'accueil Elisabeth Sao et Lysiane Hayra), le responsable doit adapter les créneaux pour permettre à chacun de profiter de cet équipement. « *Nous recevons des écoles de Poya jusqu'à Koumac. L'objectif est de*

pouvoir accueillir également les enfants de Poum. On peut imaginer regrouper des créneaux. ». Des travaux sont prévus cette année pour améliorer le chauffage de l'eau pendant la période fraîche. « *Nous avons le confort de disposer de trois bassins qui conviennent à différents niveaux, de la pataugeoire au bassin de natation en eau profonde en passant par le bassin d'apprentissage. Avec les toboggans, le côté ludique fait partie de la découverte.* »

Hygiène et sécurité

L'équipe du centre aquatique reçoit en moyenne quatre à cinq classes d'établissements secondaires et quatre à cinq classes d'écoles primaires par période scolaire. Pour les primaires, avant chaque cycle de natation, une animation sur l'hygiène et la sécurité est proposée en classe aux élèves.

« Nous utilisons le tableau blanc interactif avec un montage avec les Minions. Les enfants connaissent ainsi le comportement à tenir concernant l'hygiène et la sécurité, les règles de savoir-vivre avant d'arriver sur place. » Le responsable aimerait notamment généraliser le port du bonnet de bain.

Natation et aquagym

Desty Olive peut compter sur une équipe investie. L'équipe provinciale assure de son côté l'école de natation le mercredi après-midi pour les 3 à 5 ans et depuis peu des cours de natation pour adultes le midi. « L'idée est d'offrir aux adultes quelques conseils

techniques pour être plus à l'aise. Pour le moment, il n'y a pas de niveau minimum requis mais il faut savoir nager. »

Les maîtres-nageurs proposent également des cours d'aquagym et d'aquabike. Des cours qui font de plus en plus d'adeptes. « Nous avons été un peu victimes de notre succès. Un équipement comme le nôtre doit être organisé de manière à ce que les différents publics puissent s'y retrouver. » Des inscriptions préalables ont été instaurées pour l'aquagym comme cela se faisait déjà pour l'aquabike, et le nombre de participants est désormais limité à vingt par séance.

Une nouvelle grille tarifaire est en cours de préparation, avec de nouvelles

formules d'abonnements et la possibilité de prendre des cours à la séance.

« Le but est qu'il puisse y avoir des créneaux réservés à des cours à la séance, pour que ceux qui n'ont pas d'abonnement puissent aussi en profiter. »

Des cours « d'aquacross fitness », circuit aquatique dans l'eau et hors de l'eau sont en projet une fois par semaine.

Prévu dès la conception de l'équipement, le snack devrait ouvrir en cette année 2020. Desty Olive en est assuré. Cela garantira un service supplémentaire dans un établissement qui a déjà bien pris sa place dans l'environnement sportif et social de la province Nord. ■

Le coin des langues

Le geste coutumier

Faire un geste coutumier est symbolique pour entrer en relation avec un individu ou un groupe d'individus à un moment donné.

Parler de coutume symbolise le respect et l'humilité, le geste est accompagné d'échange de paroles et de dons avec en général un bout de manou « mwaû », des vivres « jue huu, hyan dau », une monnaie kanak « theo men jexen ». Dans le respect des traditions, ce geste permet d'établir, de renouer ou de sceller des liens entre les groupes et les individus.

Dans la culture kanak, la relation systématique entre le geste et la parole est très importante. Elle compte

beaucoup aux yeux de celui qui le reçoit !

Il faut bien comprendre que chaque geste coutumier a un sens précis, on ne fait pas la coutume au hasard. Il existe des rituels, des échanges et des cérémonies ainsi que des lieux qui nécessitent ce geste. A l'exemple du geste de « bonjour », la natte initiée en pays hoot ma whaap, s'identifie au tissage des liens pour créer des alliances entre le clan, les familles. La natte de bonjour se dit :



- Hule menô -
- khoora valô (yuanga)
- Ore vanô - ore phano (caac)
- Huure heno (jawe)
- Xora fhâlô (nêlêmwa)
- Koravalô (phwaxumwaak)
- Huure hméno (nemi/fwai)
- Xhula fano (bwatoo)
- Ule wânem - hora valô (nyêlayu)



Texte proposé par Suzy Wedja Camoui, chargée d'études de l'aire Hoot Ma Whaap, Académie des langues kanak.

La recette de gâteau facile à préparer en famille



Faire la cuisine est une formidable activité avec les enfants !
Voilà une recette toute simple à tester pour les gourmands.

Le gâteau des amoureux

Ingrédients

- 3 œufs
- 200 g de farine
- 150 g de sucre
- 125 g de beurre fondu
- 1 pincée de sel
- 1 sachet de levure chimique
- Une tablette de chocolat (200g)
- Du sucre glace pour la décoration.

Préparation

Mélanger la farine et la levure, ajouter le beurre fondu.
Faire fondre le chocolat au bain-marie, rajouter le chocolat fondu au mélange avec la farine.
Battre le sucre et les jaunes d'œufs jusqu'à obtenir un mélange blanc et mousseux. Mélanger le tout.

(A la place du chocolat, on peut incorporer le jus de trois citrons et un zeste de citron non traité.)

Faire cuire 25 à 30 minutes. Démouler et laisser refroidir.
Décorer le gâteau en dessinant le contour du cœur (si vous disposez d'un moule avec la forme adéquate, ou dessinez un cœur au centre de votre gâteau). Bon appétit !

Ben Longin

Hommage à la langue française

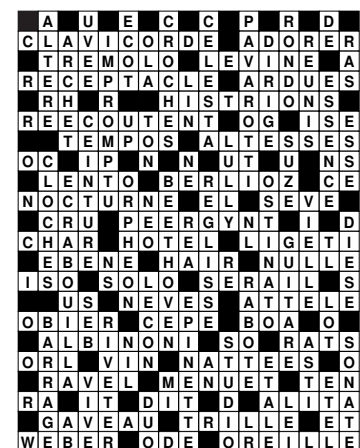
Que vous soyez fier comme un coq
Fort comme un bœuf
Têtu comme un âne
Malin comme un singe
Ou simplement un chaud lapin
Vous êtes tous, un jour ou l'autre
Devenu chèvre pour une caille aux yeux de biche
Vous arrivez à votre premier rendez-vous
Fier comme un paon
Et frais comme un gardon
Et là ... Pas un chat !
Vous faites le pied de grue
Vous demandant si cette bécasse vous a réellement posé un lapin
Il y a anguille sous roche
Et pourtant le bouc émissaire qui vous a obtenu ce rancard
La tête de linotte avec qui vous êtes copain comme cochon
Vous l'a certifié
Cette poule a du chien
Une vraie panthère !
C'est sûr, vous serez un crapaud mort d'amour
Mais tout de même, elle vous traite comme un chien
Vous êtes prêt à gueuler comme un putois
Quand finalement la fine mouche arrive

Bon, vous vous dites que dix minutes de retard
Il n'y a pas de quoi casser trois pattes à un canard
Sauf que la fameuse souris
Malgré son cou de cygne et sa crinière de lion
Est en fait aussi plate qu'une limande
Myope comme une taupe
Elle souffle comme un phoque
Et rit comme une baleine
Une vraie peau de vache, quoi !
Et vous, vous êtes fait comme un rat
Vous roulez des yeux de merlan frit
Vous êtes rouge comme une écrevisse
Mais vous restez muet comme une carpe
Elle essaie bien de vous tirer les vers du nez
Mais vous sautez du coq à l'âne
Et finissez par noyer le poisson
Vous avez le cafard
L'envie vous prend de pleurer comme un veau (ou de verser des larmes de crocodile, c'est selon)
Vous finissez par prendre le taureau par les cornes
Et vous inventer une fièvre de cheval
Qui vous permet de filer comme un lièvre
C'est pas que vous êtes une poule mouillée
Vous ne voulez pas être le dindon de la farce

Vous avez beau être doux comme un agneau
Sous vos airs d'ours mal léché
Faut pas vous prendre pour un pigeon
Car vous pourriez devenir le loup dans la bergerie
Et puis, ç'aurait servi à quoi
De se regarder comme des chiens de faïence
Après tout, revenons à nos moutons
Vous avez maintenant une faim de loup
L'envie de dormir comme un loir
Et surtout vous avez d'autres chats à fouetter.

Jean D'Ormesson

Solution jeu page 38



> Mots fléchés

MODIFIE LA HAUTEUR ANCRÈTRE DU PIANO	PARTIE DE L'OEIL FAIT VIBRER LES CORDES	QUOTE-PART MORCEAU POUR SCHUBERT	À MOITIÉ NOIRÉ VAGUE SPORTIVE	INSTRUMENT POUR CASSE-NOISETTE OU HARRY POTTER	TÉNOR ITALIEN	SONATE À REFRAIN MÈNE À LA BAGUETTE	PETIT CUBE COLLECTÉS	COUPÉ COURT
					VÉNÉRER			
ORNEMENT MUSICAL RÉSERVOIR				DIRIGEA LE METROPOLITAN OPERA FIBRE TEXTILE			CARBURANT	
					DIFFICILES À JOUER			
RHÉSUS TENDENT À NOUVEAU L'OREILLE	TOUR DE TAILLE	AU-DESSUS DES ANGLAIS	MAUVAIS COMÉDIENS ENTRE DEUX NOTES		AU MILIEU DE LA LOGE COMPOSITEUR DE LOUIS XIV	BAIE AU JAPON LIQUEUR DE GENTIANE		MORCEAU DE VIOLON
ANCIEN FRANÇAIS	VITESSES D'EXECUTION ESPÈCES SONNANTES			TÊTES COURONNÉES NÉGATION				
	ADRESSE SUR INTERNET PULVÉRISA	SOCIÉTÉ CHORALE	N'A COMPOSÉ QUE 9 SYMPHONIES	CLÉ DES CHANTS RACINE EN CONFISERIE		BASSE OBSTINÉE	AVANT JÉSUS-CHRIST	
PETIT TEMPO MORCEAU POUR CHOPIN			COMPOSITEUR FRANÇAIS PRÉFIXE DE NOUVEAUTÉ				DÉMONSTRATIF INSTRUMENT À ROUE	
				ARTICLE ÉTRANGER ÉLÉMENT DE POULIE		MONTE AU PRINTEMPS LES PAYS-BAS SUR LE WEB		HAUSSE LE TON
RÉCOLTE ANTIQUE VÉHICULE		OEUVRE D'EDVARD GRIEG					INSTRUMENT À CORDES	THALLIUM AU LABO
		LIEU DE SÉJOUR FRACTION DE SECONDE			COMPOSITEUR AUTRICHIEN DANS LA GAMME			
DU BOIS POUR LES DIESES PRÉFIXE D'ÉGALITÉ			COMÉDIE MUSICALE DE PIANO, DANS UN FILM DE 1993			SANS VALEUR APLANT		
		PASSAGE SOLITAIRE SÉBASTIEN INTIME		MOZART Y PLAÇA UN ENLÈVEMENT CLAVECIN			DÉPARTEMENT N°46	
"BOULE DE NEIGE" DANS LE JARDIN	MOEURS DÉSUÊTES CHARPENTE DU PIANO	PLAQUES DE NEIGE FIXER SOLIDEMENT			ÉPREUVE DE TROT			
			POUSSE EN FORÊT GRAND FLEUVE		REPTILE		MOUSSEUX ITALIEN	OPPOSÉE À LA CANTATE
CÉLÈBRE POUR UN ADAGIO MÉDECIN SPÉCIALISTE					SECTEUR DE VENT PÉRIODE	RONGEURS ÉTENDU		
		BOISSON ROUGE ENJOUÉE		TRESSÉES DEUXIÈME SOUS SOL			VILLE DU MORBIHAN	
AUTEUR D'UN BOLÉRO COUP DE BAGUETTES			FUT REMPLACÉ PAR LE SCHERZO PETITE FORMATION			DIX À LONDRES DEVISES ROUMAINES		
	L'ITALIE SUR LE WEB GROUPE SANGUIN	PRONONCÉ			LIEU D'ENREGISTREMENT	MIT AU LIT LAWRENCIUM AU LABO		
MARQUE DE PIANOS COMPOSA L'OPÉRA OBERON			ORNEMENT MUSICAL				AGENT DE LIAISON	
		À LA JOIE CHEZ BEETHOVEN			ABSOLUE CHEZ CERTAINS			

Le JT, c'est à 18h sur



EN DIRECT

à l'antenne
sur notre page 
sur  caledonia.nc



n°10  n°22  n°17 



KONIAMBO NICKEL

INNOVANTS
ENGAGÉS
PERFORMANTS
DURABLES

REJOIGNEZ-NOUS!



www.koniambonickel.nc | 